

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : soutien à la candidature commune de la Région SUD et de la Région AUra pour l'organisation des jeux olympiques d'hiver en 2030

Séance du 27 septembre 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures et douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt et un septembre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BILLON-BERTHET Claire, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BEVOZ Sébastien pouvoir à Madame Marie-Hélène PERILLAT ; BORGEOIS Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT ; GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX ; LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Le Maire ; LYAUDET Stéphane pouvoir à Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON ; MARTINE Christine pouvoir Monsieur Gilbert LEMOINE ; ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BOYER Corinne ; CRETIER Humbert

en présence de 20 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants,

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que messieurs Laurent Wauquiez et Renaud Muselier, respectivement président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de porter ensemble une candidature commune pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2030.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal saluent cette collaboration.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **SOUTIENT** pleinement la candidature française portée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030, en lien avec le CNOSF et le CPSF, et s'engage avec enthousiasme dans ce projet collectif.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 18/10/2023

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20230927-DE-2023-08-01-DE
Date de télétransmission : 06/10/2023
Date de réception préfecture : 06/10/2023